

COMPTE-RENDU : ELECTIONS EUROPEENNES, DEBAT AVEC NATHALIE LOISEAU (RENAISSANCE)

DU 17 AVRIL 2019

PROPOS LIMINAIRES

L'Europe a apporté beaucoup aux entreprises et aux individus : des décennies de paix, un marché de 500 millions de consommateurs, une monnaie commune et stable qui évite les aléas de l'inflation, protège et permet de se projeter dans l'avenir, une justice sociale. Nos concurrents ne sont plus des Etats mais des continents. Seule l'Europe peut peser désormais.

Une des grandes maladies françaises est la surtransposition. Mais, il faut bien être conscient que chaque surtransposition résulte d'une action de lobbying. Maintenant, il faut toiletter la réglementation et identifier ce qui doit être gardé et ce qui doit être supprimé.

L'Union européenne (UE) a fait preuve d'une trop grande naïveté commerciale. Elle s'est ouverte sans s'apercevoir que les autres restaient fermés. Elle n'a pas non plus développé de politique industrielle commune. L'UE doit se mettre en capacité de mener une meilleure stratégie commune et une vigilance commune. En matière d'intelligence artificielle, l'Europe peut être à la pointe si elle développe des actions ensemble avec ses membres. Une taxe carbone à l'importation permettrait de protéger les entreprises européennes ; il faut accepter de ne pas signer d'accords de libre-échange (ALE) avec les pays qui ne font pas les mêmes choix de société. L'euro doit aussi devenir une monnaie de référence dans le monde pour éviter d'être visés par les règles extraterritoriales américaines. Quant aux normes, elles ne doivent pas seulement être vues comme des contraintes. Une norme intelligente peut aussi devenir une frontière.

L'accès des entreprises à la main d'œuvre dont elles ont besoin est un défi. Erasmus peut accompagner le développement de l'apprentissage. Ce programme a accompagné, en 2018, 40.000 étudiants et 6.000 apprentis. Il y a nécessité d'avoir un système de qualification professionnelle efficace, y compris pour les moins diplômés, pour augmenter leur niveau d'employabilité (jeunes, notamment).

Les règles de concurrence datent du siècle dernier. Désormais, la concurrence et les marchés sont mondiaux. Il faut pouvoir laisser émerger des champions européens et instaurer une préférence européenne comme en matière d'industrie de l'armement. Il faut l'imposer dans les marchés publics et pour les PME, et s'engager dans une réforme de l'OMC même si cela doit demander du temps.

Tout dumping social et fiscal doit cesser. La solution : instaurer une conditionnalité des aides et conditionner leur octroi à la mise en œuvre d'une convergence sociale. En matière de détachement, l'acte 1 a été finalisé. Il faut maintenant engager l'acte 2 et obtenir « un travail égal à

coût égal » pour les employeurs. Le même volontarisme doit s'appliquer pour progresser vers l'harmonisation fiscale. Six pays sont d'accord pour mettre fin à la règle de l'unanimité. L'important projet de l'assiette commune pour l'impôt sur les sociétés (ACIS/ACCIS) doit être finalisé.

DEBAT

Travailleurs détachés

Il est impératif de lutter contre les fraudes et les abus. Les nouvelles règles vont s'appliquer à partir de 2020 et les accords bilatéraux avec certains pays commencent à porter leurs fruits (ex : Pologne). Les inspections du travail doivent s'engager davantage dans la lutte contre le travail détaché. C'est un dossier qu'elles doivent considérer comme prioritaire. Dans le domaine des transports, les alliances ont bien fonctionné pour faire progresser le paquet « mobilité ». Il est important d'obtenir au plus vite les accords interinstitutionnels pour le finaliser.

Code européen des affaires

Les entreprises en ont besoin. Une mission a été confiée à la députée Valérie Gomez-Bassac. Le Brexit peut favoriser cette initiative car le poids du droit continental va devenir plus fort. Tout ce qui peut être fait en franco-allemand va peser. C'est la même chose pour l'ACCIS : il faut pousser au niveau du Parlement européen et de la relation franco-allemande.

Erasmus +

Ce programme doit être davantage orienté vers l'apprentissage pour faciliter les échanges d'apprentis. Il faut aussi favoriser les échanges entre établissements scolaires. Les jeunes doivent se frotter à d'autres cultures et acquérir du savoir-être. Le projet des universités européennes est en train de prendre forme et les premières vont émerger en 2024.

Harmonisation fiscale

La fin de la règle de l'unanimité doit être un objectif prioritaire. S'il est impossible de le réaliser, il faudra privilégier les coopérations renforcées (un groupe de pays commencent et les autres s'y rallient petit à petit ; ex : euro). Il faut aussi rechercher un rapprochement des taux par la mise en place d'un « corridor » fiscal et s'orienter vers une règle de conditionnalité des fonds structurels : pas de fonds si l'Etat membre pratique du dumping fiscal. Des positions fortes devront être tenues au niveau du Parlement européen et du Conseil des ministres. Il ne faut pas hésiter à affirmer haut et fort ses positions, au moins pour prendre date.

Présence dans les commissions parlementaires

Le choix des commissions parlementaires où siègeront les députés européens est important. Pendant la mandature actuelle, de nombreux députés français ont fait le choix d'aller dans les commissions non stratégiques, où rien ne se passait. Il faut aller dans les commissions où les missions, et donc les futures réglementations, auront un impact sur les citoyens et les entreprises.